



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 MARS 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Delson tenue le 26 mars 2019 à 17h00 à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 50, rue Ste-Thérèse à Delson.

Sont présents :

M^{mes} les conseillères : P. Lorraine St.James Lapalme
Sylvie Lapierre

MM. les conseillers : Éric Lecourtois
Réal Langlais
Paul Jones
Jean-Michel Pepin

formant quorum sous la présidence du maire M.Christian Ouellette

Sont également présents : M. Éric de la Sablonnière, directeur général
M^e Antoine Banville, greffier

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Règlements
 - 2.1 Avis de motion, présentation et dépôt - Règlement n° 901-24 modifiant le règlement de zonage n° 901
 - 2.2 Adoption du 1er projet - Règlement n° 901-24 modifiant le règlement de zonage n° 901
3. Ressources humaines
 - 3.1 Embauche - Directrice au Service des loisirs
4. Affaires nouvelles
 - 4.1 Dépôt d'une demande au Programme de soutien aux politiques familiales municipales
5. Période de questions - Personnes dans la salle
6. Levée de la séance

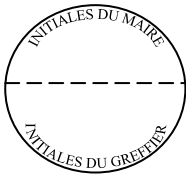
85-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Sylvie Lapierre et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté en retirant les points suivants:

- 2.1 Avis de motion, présentation et dépôt - Règlement n° 901-24 modifiant le règlement de zonage n° 901



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

2.2 Adoption du 1^{er} projet - Règlement n° 901-24 modifiant le règlement de zonage n° 901

et en ajoutant le point suivant:

4.1 Dépôt d'une demande au Programme de soutien aux politiques familiales municipales

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

86-19

EMBAUCHE - DIRECTRICE AU SERVICE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'embaucher une personne au poste de directrice du Service des loisirs.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Lecourtois et résolu :

QUE le conseil municipal embauche M^{me} Chantale Philie à titre de directrice du Service des loisirs à compter du 8 avril 2019, pour un contrat d'une durée indéterminée, comprenant une période d'essai de six mois de travail continu, le tout conformément aux conditions prévues à son contrat de travail et au Manuel des politiques administratives et des conditions de travail applicables au personnel cadre à l'emploi de la Ville de Delson.

Que le maire, le directeur général et la conseillère en ressources humaines, ou en cas d'absence ou d'incapacité d'agir leurs remplaçants, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Delson, le contrat de travail à durée indéterminée à intervenir entre la Ville de Delson et M^{me} Chantale Philie.

QUE le certificat du trésorier n° 2019-03-032 attestant qu'il y a des fonds pour effectuer la dépense soit annexé à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

87-19

DÉPÔT D'UNE DEMANDE AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT que le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour;

CONSIDÉRANT que la Ville de Delson a présenté en 2018-2019 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

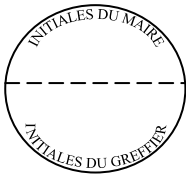
CONSIDÉRANT que la Ville de Delson désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales en 2018-2019.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Michel Pepin et résolu :

QUE le conseil municipal autorise M. Antoine Banville, greffier, ou lors d'absence ou d'incapacité d'agir son remplaçant, à signer au nom de la Ville de Delson tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019.

QUE le conseil municipal confirme que M^{me} P. Lorraine St.James Lapalme, conseillère, et M. Paul Jones, conseiller, soient les élus responsables des questions familiales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

88-19

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Christian Ouellette et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 17 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christian Ouellette, maire

Antoine Banville, greffier